

En Direct
avec les
Conseillers Départementaux
Communistes et Républicains
Front de Gauche de Seine-Maritime

30 mars 2017

Version de synthèse

Les élus du groupe au Département :

- **Hubert WULFRANC**, Conseiller départemental du canton de Saint-Etienne-du-Rouvray, Maire de Saint-Etienne-du-Rouvray, Président du groupe
- **Séverine BOTTE**, Conseillère départementale du canton de Saint-Etienne-du-Rouvray
- **Sophie HERVÉ**, Conseillère départementale du canton du Havre III
- **Jean Paul LECOQ**, Conseiller départemental du canton du Havre III, Maire de Gonfreville l'Orcher

Première séance de l'année pour le Conseil départemental, marquée par le contexte électoral indécis et confus de la Présidentielle qui, du même coup, a imprégné la quasi-totalité des débats. D'un côté, défenseurs du quinquennat par un groupe socialiste qui ne compterait dans ses rangs « *que des soutiens à Benoit Hamon* », pourtant lui-même frondeur et très critique à l'égard de ce bilan des gouvernements Hollande. De l'autre, attaques en règle de ce bilan par un groupe de la Droite et du Centre comptant pourtant dans ses rangs des soutiens à Macron, principal ministre de ce même bilan... Mais de François Fillon et de ses propositions, il fut très peu question dans les rangs de la majorité départementale. Les élus communistes du Front de Gauche s'en sont donc chargés !

Dans ces conditions, leur groupe n'a guère éprouvé de difficulté pour se faire entendre, restant constant dans ses analyses, critiques et propositions, son président Hubert Wulfranc dénonçant au passage un simple « *jeux de rôles* » de ses collègues des autres groupes et soulignant que seul « *un changement de cap radicalement différent* » permettrait de faire mieux... pour les gens !

L'exercice pratique imposé par le groupe communiste du Front de Gauche en séance se révélant d'ailleurs de ce point de vue édifiant ! Il visait à obtenir l'unanimité des groupes du Conseil pour exiger de la direction de La Poste un moratoire sur les fermetures massives de bureaux prévues en Seine-Maritime. Résultat : la Droite l'a refusé en égrainant les arguments avancés par la direction de La Poste, les élus socialistes sont restés silencieux...

Débats de politique départementale

Le dernier débat de la matinée, initié par le groupe communiste du Front de Gauche traitait du service public postal

Après avoir rappelé que « *tous les services publics se situent largement au-dessus de la moyenne de satisfaction des Français* » et que « *cet intérêt national envers les services publics tranche singulièrement avec les projets les plus sombres portés par les libéraux* », Hubert Wulfranc a dénoncé leurs projets se situant « *à contre-pieds des attentes des Français : poursuite de la diminution des moyens dédiés aux collectivités locales, réduction drastique du nombre de fonctionnaires, privatisation accélérée des services publics jugés comme potentiellement juteux, réduction de leur financement puisque réduction des impôts et des diverses formes de contributions collectives...* ».

**Retrouvez toutes les interventions et résumés des interventions
des élus communistes et républicains du Front de Gauche au Département sur leur blog :
« departement.elus76.com »**

Pour illustrer son propos Hubert Wulfranc s'est arrêté sur le service public postal puisque « *sur ce terrain-là, chacun de nous ici a le moyen d'agir et de peser. Et par conséquent de mettre ses actes en cohérence avec ses déclarations. Cette fois, sur le programme de fermetures de bureaux de poste en Seine-Maritime concocté par le Direction départementale du groupe nous avons tous le pouvoir et le devoir de nous y opposer à travers la Commission départementale de présence postale territoriale* »

Et de rappeler que « *les mesures prises par la direction des postes en Seine-Maritime visent à fermer massivement des bureaux au profit de Relais Postaux chez des commerçants. En résumé : de l'argent public versé pour privatiser une partie du réseau postal de proximité !* ».

Considérant que « *le nombre de fermetures de bureaux de poste annoncées ou envisagées par la direction départementale en Seine-Maritime n'est pas compatible avec les missions de service public assignées à ce groupe* » et considérant « *les très nombreuses mobilisations des usagers et des élus locaux en réaction aux diverses annonces de fermeture de bureaux de poste* », Hubert Wulfranc a mis en garde : « *Je pense que nos concitoyens n'admettront pas que de l'argent public vienne financer des fermetures de bureaux de poste* ».

Puis il a lancé un appel à ses collègues : « *Nous attendons donc par mon propos ce matin un soutien unanime des élus siégeant au sein de cette commission pour aller dans le même sens. Ce soutien pourrait prendre la forme d'une intervention de vous-même Monsieur le Président au nom de tous les groupes ici pour obtenir de la direction de La Poste un moratoire sur toutes les fermetures envisagées jusqu'en 2019* ».

Pour la Droite, Jean-Louis Roussel, après s'être lancé dans une caricature des positions prises par le groupe communiste dans ce domaine, non sans avoir rendu hommage à leur constance, a décerné des félicitations à la direction de La Poste pour « *avoir réussi une mutation industrielle colossale que nous avons su accompagner* », avant de refuser de s'associer aux démarches proposées par le groupe communiste.

En l'absence de mot sur les rangs du groupe socialiste, Hubert Wulfranc a répondu à son seul interlocuteur, non sans humour, tournant à la dérision la posture de son collègue qui « *méconnaît la vie des gens* ».

Fonds d'appui aux politiques d'insertion

La Vice-Présidente Agnès Firmin-Le Bodo a présenté le fonds d'appui aux politiques d'insertion visant à apporter un soutien financier aux départements qui s'engagent à renforcer leurs politiques d'insertion, dans le cadre d'une convention à passer entre l'Etat et le Conseil départemental.

« *Une bonne nouvelle pour notre Département* » selon Nicolas Rouly, pour le groupe socialiste, trouvant ici la preuve que le gouvernement répond bien présent dans le domaine des solidarités et dans celui du soutien aux départements.

Un enthousiasme aussitôt tempéré par Sophie Hervé pour le groupe communiste du Front de Gauche : « *Même si cette mesure incitative de l'Etat, en direction des départements, pour les aider à renforcer les politiques d'insertion arrive bien tard ; au regard notamment des dégâts considérables causés par plus de 10 années de politique libérale conduite par les gouvernements successifs et marquées par une explosion des inégalités, de la précarité et du chômage, nous restons cohérents entre nos paroles et nos actes. Nous voterons donc cette délibération, mieux vaut tard que jamais !* ».

Pour autant, Sophie Hervé a rappelé que ce dispositif « *ne doit pas nous faire oublier, guidé d'ailleurs par ce même souci de cohérence, les ponctions catastrophiques subies par les départements sur leur budget, par la baisse drastique des dotations de l'Etat. Le petit million d'euros récupéré ici en faveur de l'insertion étant bien loin de compenser les 44,9 millions de baisse des dotations de l'Etat subie par notre département entre 2013 et 2016* ».

Sur le contenu de la convention Etat-Département, Sophie Hervé a tout d'abord souligné l'importance de l'organisation d'un réseau de premier accueil social : « *C'est un progrès et c'est attendu, mais à la condition express que ce réseau prenne en compte l'indispensable exigence de proximité* ».

Puis elle s'est arrêtée sur un autre objectif du dispositif : la lutte contre le non recours aux droits : « *Dans certains milieux, il est de bon ton de fustiger la fraude sociale, de stigmatiser ou de culpabiliser les bénéficiaires des aides sociales, alors même que les 335 millions estimés de fraude au RSA sont à mettre en perspective avec les 5,2 milliards estimés de non recours au RSA ou encore avec les 20 milliards de fraude aux cotisations sociales patronales...* ».

Accueil des apprentis dans les services départementaux

Le plan d'accueil des apprentis dans les services départementaux, présenté par le Vice-Président Lemonnier, a donné lieu à une intervention de Séverine Botte, les élus communistes du Front de Gauche ayant été à l'origine d'une progression de ce dispositif.

« L'année dernière, à l'occasion de la présentation de la délibération fixant l'accueil des apprentis dans les services départementaux pour l'année 2016, et puisque nous étions unanimes ici à souligner les mérites de l'apprentissage, j'avais proposé que notre collectivité s'engage à tripler le nombre d'apprentis accueillis dans nos services. En effet, 30 apprentis en contrat pour 5.375 postes départementaux, ne semblait pas correspondre à un effort significatif pour une collectivité vantant les mérites de ce dispositif de formation qualifiante et d'insertion professionnelle. Nous avons été entendus et cette année, vous en proposez 5 de plus, j'y vois donc un premier pas dans le sens souhaité et je vous encourage à aller encore plus loin l'année prochaine ».

Évènementiel interdépartemental "Fête en Seine" - 23, 24 et 25 juin 2017 Signature des conventions avec les structures locales, partenaires de la manifestation

L'appel à projet lancé par les départements au service de l'image et de l'attractivité de l'axe Seine a permis à Jean-Paul Lecoq de revenir sur la réalité industrielle et portuaire de ce territoire : *« Ce qui nous gêne c'est que cette initiative, tout comme d'ailleurs l'appel à projets Réinventons la Seine, ne s'inscrive pas dans un dynamisme plus globale de revendication et d'action pour doter l'axe Seine, et ses ports en particulier, des outils et investissements vitaux à son développement. A l'heure où le canal Seine-Nord vient d'être décidé par le gouvernement, j'ai l'impression que nous nous préoccupons plus de notre vitrine que du fonds de commerce. Or, il y a péril ».*

Et de préciser : *« L'axe Seine c'est certes le tourisme, un cadre de vie attractif, mais c'est surtout des ports et des industries. Des dizaines de milliers d'emplois ».* Puis de lancer un appel solennel : *« J'aimerais que nous soyons tous unis et mobilisés. Depuis des mois, avec les autres élus communistes nous ne cessons d'interpeller le gouvernement sur le péril que fait peser sur le complexe industriel et portuaire normand l'absence de stratégie maritime et industrielle de l'Etat, tout comme sa décision, sur demande de l'Union Européenne, de construire le canal Seine-Nord au service des ports concurrents de l'Europe du Nord. L'Etat se doit par conséquent d'investir 1 milliard d'euros (soit la moitié de ce qu'il met sur la table pour le canal) sur l'axe Seine ».*

Rejoignant les attentes de Jean-Paul Lecoq, le Président Martin a rappelé que *« l'association de l'axe Seine a bien comme objectif de développer l'axe Seine dans une démarche industrielle et touristique. Petit à petit, elle montera en puissance et cette première action a une portée symbolique, ce sera le seul volet touristique. Au sein du G6, nous avons adressé une longue lettre à tous les candidats à la Présidentielle pour obtenir des garanties sur les enjeux nationaux portés ici ».* Avant d'en transmettre une copie à Jean-Paul Lecoq pour qu'il la remette à Jean-Luc Mélenchon qu'il verra au Havre le lendemain.

Schéma de promotion des achats socialement et écologiquement responsables

« Pour un département solidaire et exemplaire », la majorité a soumis au Conseil départemental un schéma d'encadrement de la commande publique répondant à des objectifs sociaux et écologiques.

Jean-Paul Lecoq a tenu à le commenter, d'abord pour s'en féliciter : *« Encadrer la commande publique par des objectifs politiques, notamment dans le domaine social et environnemental, cela me va très bien. Je n'ai pour ma part aucune contradiction à gérer sur ce terrain-là ! Car à défaut, la commande publique est captée par les plus puissants, les plus forts, les plus gros. Ceux qui sont à la recherche permanente du profit optimal sans aucune autre considération sociétale, territoriale et humaine ».*

Cependant, Jean-Paul Lecoq a mis en avant la carence majeure de ce schéma : *« Dans ses orientations il manque un axe essentiel : celui de la lutte contre le dumping social largement encouragé par les directives européennes. Garantir à tous les ouvriers, les salariés des entreprises sous marché public, la stricte application du droit du travail Français et notamment le niveau de rémunération et de protection sociale en vigueur dans notre pays me semble constituer l'une des priorités à afficher dans tous nos marchés publics ».*

Ceci étant, Jean-Paul Lecoq a mis en garde contre les solutions *« simplistes, voire populistes, comme l'ont décidé en pleine période électorale pour des raisons bassement électoralistes plusieurs présidents de Région de Droite, à travers cette clause si improprement baptisée Molière ».* Avant de s'en expliquer : *« Imposer la maîtrise du français sous couvert de considération de sécurité est bien hypocrite ».*

Cela s'inscrit dans la droite lignée des mesures stigmatisantes prises à travers l'histoire contre les salariés, par des pouvoirs n'ayant pas le courage ou la volonté de s'en prendre à ceux qui organisent ces trafics et qui en tirent des profits ».

Il a proposé par contre de fixer dans ce schéma « *une clause transversale imposant un système de bonus malus pour apprécier les offres et basé sur la situation salariale des personnes employées par le bénéficiaire du marché public. Oui, une entreprise qui embauche ses salariés en CDI coûte plus cher qu'une autre qui fait appel de la main d'œuvre déplacée ou à l'intérim, mais son apport sociétal est bien plus important. Elle doit donc être favorisée !* ».

Puis Jean-Paul Lecoq a conclu : « *Et que l'on ne vienne pas me dire que Bruxelles ou autre l'interdit, il y a toujours un moyen, lorsque l'on a la volonté, d'annoncer en toute transparence des critères sociaux ou sociétaux pour justifier un choix. Et puis, la politique demain, cela ne doit plus consister à constater tout ce qui est impossible, elle doit surtout permettre de créer les conditions du possible !* ».

Pour la majorité, Céline Sineau-Patry s'est déclarée « *bien d'accord avec Jean-Paul Lecoq* », tout en précisant que les services mettent déjà tout en œuvre pour vérifier la bonne connexion des entreprises retenues avec l'intérêt du territoire. Elle préfère avancer dans ce domaine avec pragmatisme : « *la politique des petits pas mais assurément !* ».

Coopération Seine-Maritime/Bam : Présentation de la démarche de consultation des acteurs préalable à la rédaction du protocole de coopération pour la période 2017/2021

Le groupe communiste du Front de Gauche a soutenu, bien entendu, la poursuite de la coopération départementale avec le Burkina-Faso présentée par Patrick Teissere, non sans avoir rappelé quelques éléments importants. Séverine Botte, prenant le relais du travail considérable effectué dans ce domaine par François Guégan sous la précédente mandature départementale, a tout d'abord insisté sur le fait que cette « *coopération institutionnelle s'accompagne et s'appuie sur une mobilisation citoyenne forte et constante dans notre département et dans la province du BAM* ».

Puis elle a souligné que « *le bilan du partenariat 2012/2016 se révèle positif même si la Révolution au Burkina en octobre 2014 et, singulièrement, la dissolution des conseils municipaux jusqu'au début 2016 ont évidemment impacté la mise en œuvre de ce premier protocole* ». Cependant, « *la qualité des actions de notre département a continué à être reconnue par les nouvelles autorités Burkinabé et également par le ministère français des affaires étrangères qui pendant cette période a cofinancé bon nombre de nos interventions* ».

1^{ère} décision modificative budgétaire 2017

La première décision modificative du budget a fait réagir Hubert Wulfranc. Une occasion tout d'abord de revenir sur celui-ci : « *La décision budgétaire soumise à notre examen s'inscrit dans les pas du budget primitif adopté par la Droite départementale en décembre dernier. Nous avons voté contre ce budget que nous jugeons ne pas être à la hauteur des besoins sociaux exprimés par la population. Un budget qui a acté une série de coups de rabot budgétaire tout en accordant une priorité renouvelée au remboursement de la dette Départementale* ».

Pour Hubert Wulfranc, cette première modification du budget va dans le même sens. Par conséquent, Hubert Wulfranc a annoncé que le groupe communiste du Front de Gauche s'y opposera, non sans avoir obtenu préalablement que le vote soit scindé en deux « *pour permettre de voter favorablement les subventions associatives financées par cette décision modificative budgétaire, dont celle accordée au Planning Familial 76 confronté à des difficultés financières qui recherche actuellement un nouveau local pour réduire ses frais de fonctionnement et pour lequel il est proposé de verser une subvention exceptionnelle de 2500 euros* ».

Prochaine Séance : le mardi 20 juin 2017

Retrouvez l'ensemble des interventions des élus communistes et Républicains :

sur le site de l'ADECR 76

www.elus76.com

sur le blog des conseillers départementaux communistes et républicains / front de gauche

<http://departement.elus76.com>

Ou

Demandez-les au groupe communiste du Conseil départemental

Pour recevoir ce « En Direct » par courriel :

Inscrivez vous auprès de : sebastien.giard@seinemaritime.fr
ou au 02.35.62.99.80

Pour ne plus recevoir, désinscrivez vous auprès de :
sebastien.giard@seinemaritime.fr

**Pour contacter le Groupe Communiste et républicain,
Front de Gauche :**

☎ 02.35.62.99.80

✉ hubert.wulfranc@seinemaritime.fr